

Konkurse - Faillites - Fallimenti		BE
1. Débitrice: Berma Auto Sàrl, Rue de Morat 70, 2503 Biel/Bienne 2. Délai pour contester l'état de collocation: 16.12.2010 jusqu'au 05.01.2011 3. Délai pour contester l'inventaire: 16.12.2010 jusqu'au 26.12.2010 4. Remarques: Pendant la durée du dépôt de l'inventaire, les créanciers peuvent, pour éviter une exclusion, déposer auprès de l'office soussigné une demande de cession à teneur de l'art. 260 LP, concernant l'action en responsabilité que l'administration de la faillite renonce d'ores et déjà à poursuivre. Si pendant la durée du dépôt les décisions de l'administration de la faillite ne donnent lieu à aucune action en contestation auprès de l'Office des faillites du Seeland, agence du Seeland, Bienne, elles seront considérées comme acceptées. Offices des faillites du Seeland Agence du Seeland 2501 Biel/Bienne 00570345		
i Mittwoch - Mercredi - Mercoledì, 15.12.2010, No 244, Jahrgang - année - anno: 128 Konkurse - Faillites - Fallimenti Kollokationsplan und Inventar - Etat de collocation et inventaire - Graduatoria e inventario		